LE CHOC DES CULTURES !

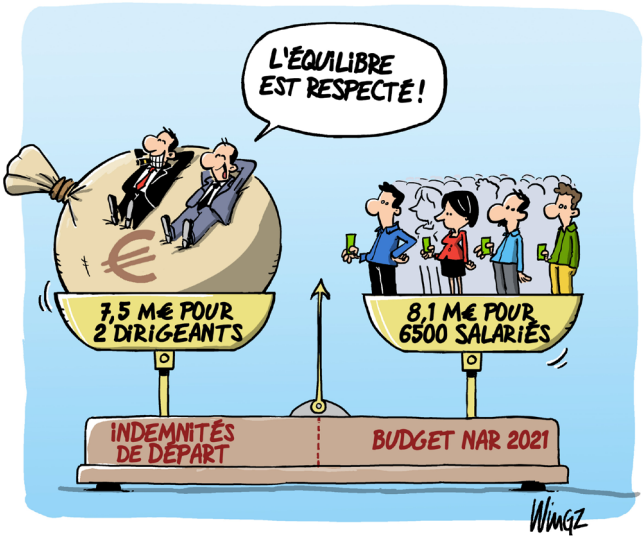
UES ARKADE
GROUPE CREDIT MUTUEL ARKEA

Une sortie préparée, un avenir assuré

A 1 mois de l'ouverture de la prochaine NAR (Négociation Annuelle sur la Rémunération), le 2ème couperet vient de tomber : ce sera **2,5M€ pour le départ de Jean-Pierre Denis**, qui a réussi à négocier une rupture conventionnelle. Comme quoi, y'en a qui y ont droit.

Et encore, ce sera sans sa part variable qu'il aurait refusée - *grand prince* - sauf que ... Après en avoir largement profité avec Ronan Le Moal pendant des années, celle-ci a été déclarée illégale !
Pour autant, son avenir reste encore assuré au sein du CM Arkéa car il conserve la présidence du **domaine viticole de Château Calon-Ségur** acquis par Suravenir et la présidence du comité de surveillance **des Terroirs de Suravenir**. Il a également pris la vice-présidence de **PAPREC**.

2 poids, 2 mesures



En résumé, on forme une grande famille quand il s'agit d'atteindre les objectifs et d'être dans le plan de marche, mais quand il s'agit de reconnaissance salariale et d'évolution professionnelle, c'est pas la même chanson !

La CFDT dénonce cette gestion du personnel à 2 vitesses !



Rejoignez nous

Et pendant c'temps-là, les salariés trinquent

La négociation sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail vient de s'ouvrir sur un fond de Baromètre QVT (enquête annuelle auprès des salariés) et d'un Observatoire Social (données sociales annuelles) dégradés.

L'esprit d'équipe, qui est la force de l'UES Arkade, ne peut régler tous les problèmes de surcharge de travail ou de non remplacement des absences, crise sanitaire ou pas...

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :
> Un **taux d'absentéisme qui augmente de 13,5%** en 1 an.
> Un **taux de départ de l'entreprise qui a plus que doublé** en 1 an passant de 3,63% à 7,71% !
> Une **charge de travail qui explose** et constitue un **risque psycho-social** majeur dans l'entreprise.

Vos Délégués Syndicaux Centraux :

Marina Markovic
Chrystèle Guerin

Mail contact : cfdtarkade@arkea.com

CFDT.FR

11/2021

La CFDT, déterminée à obtenir des résultats !

Par la mise en œuvre de mesures concrètes et rapides :

Une charge de travail adaptée pour tous

> Au temps de travail (temps partiel = objectifs, portefeuille et charge de travail réduits).
> Au temps de présence (réajustement continu du PAC et des objectifs).
> Avec la prise en compte de l'ensemble des activités exercées.

Toutes les absences remplacées et tous les postes pourvus

> Création d'itinérants dans les services centraux et pour tous les métiers.
> Renforcement des itinérants sur tous les métiers dans les réseaux.
> Des recrutements suffisamment anticipés et programmés.

Des salariés accompagnés

> Des objectifs et une charge de travail réduits pour les salariés juniors.
> Moins d'administratif et plus de relais RH pour les managers.
> La création de postes d'assistants commerciaux dans les réseaux.

Une reconnaissance financière juste

> Par le respect des engagements pris par la direction envers les salariés.
> Par une évolution professionnelle régulière pour tous : + de proms et de passerelles.

La CFDT ne signera pas un accord a minima uniquement rempli de bonnes intentions et sans mesures concrètes fortes !

La CFDT, s'engager pour chacun, agir pour tous.

Rejoignez le premier syndicat de France et dans l'entreprise !

Bulletin d'adhésion
à retourner à cfdtarkade@arkea.com

Je soussigné(e) Nom/Prénom :

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _ *Employé* ☐ Cadre ☐

Adresse personnelle :

Adresse mail personnelle : @

Adresse mail professionnelle : @

Téléphone portable :

Cotisation sur mon compte bancaire (IBAN)

FR |_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|

BIC |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| **merci de joindre votre IBAN au formulaire d'adhésion**

Sur la base de mon salaire annuel net à déclarer qui est de _ _ _ _ _ €

La cotisation annuelle est de 0,75% du salaire net annuel à déclarer.

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66% ou peut être déduite dans les frais réels.

Fait à *le _ _ / _ _ / _ _ _ _* *Signature*

En signant ce formulaire, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT.